

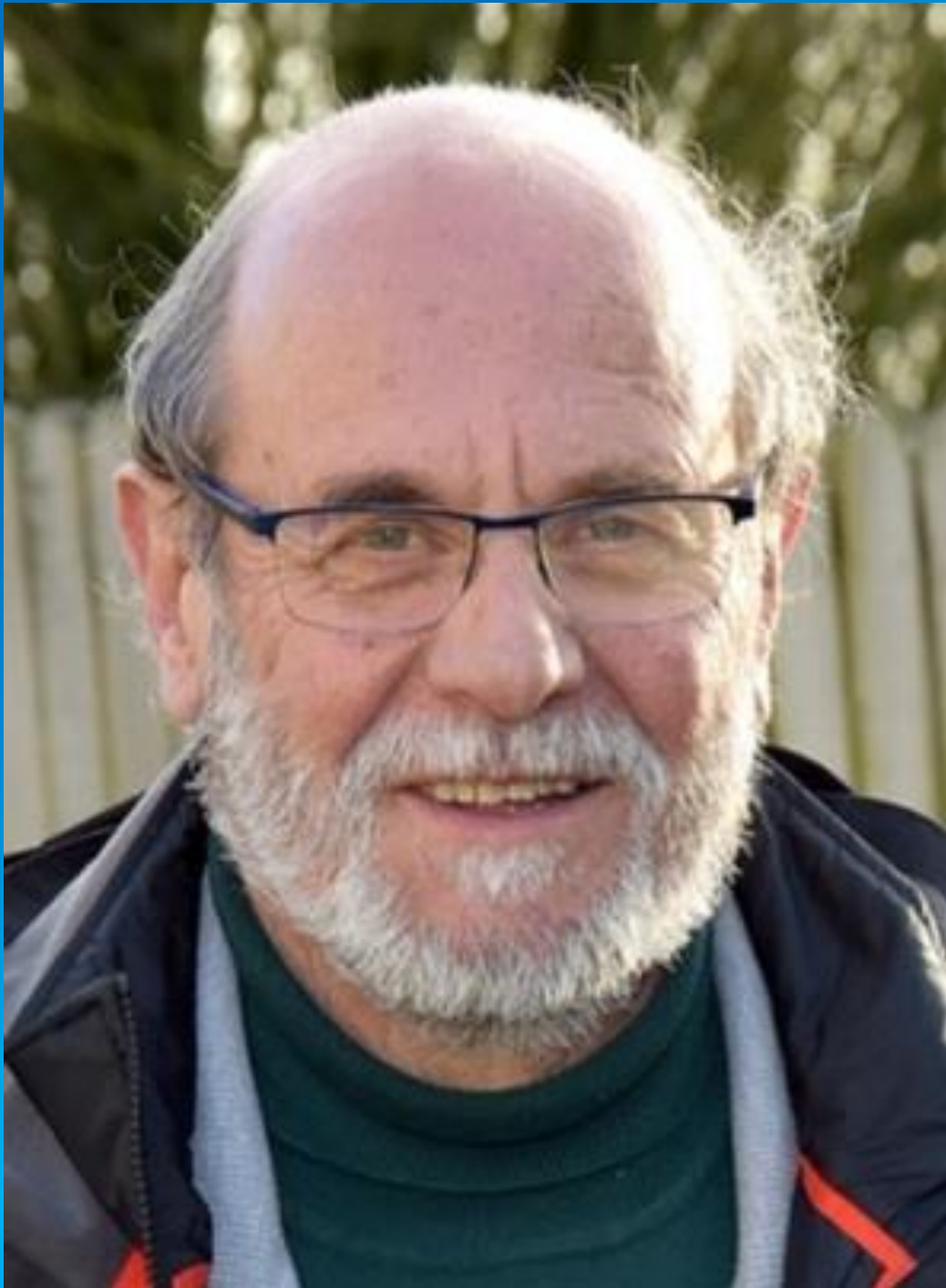
# AU FIL DES MOIS



BULLETIN MUNICIPAL

Juillet – Août

Septembre – Octobre 2022



« AU REVOIR JEAN-MICHEL »

# SOMMAIRE



**VIE COMMUNALE  
EDITO PAGE 3**



**VIE SCOLAIRE  
PAGE 13**



**VIE ASSOCIATIVE  
PAGE 15**



**VIE LOCALE  
PAGE 21**

**MAIRIE  
1, Rue Yves LE CALVE  
56160 SEGLIEN  
Tél: 02-97-28- 00-66  
Email: [mairie@seglien.bzh](mailto:mairie@seglien.bzh)  
[www.seglien.fr](http://www.seglien.fr)**



### À mon ami,

C'est toujours un moment douloureux et intense en émotion que d'avoir à écrire ces quelques lignes pour rendre un dernier hommage à la personne qui nous était chère.

La vie est ainsi faite avec ses moments de bonheur, ses passages plus compliqués qu'il nous faut de toute façon surmonter et ses rencontres qui peuvent changer votre quotidien.

Ayant accepté en janvier 2014 de faire partie de la campagne électorale et suite aux résultats des élections qui s'ensuivirent, j'ai dès lors côtoyé quotidiennement une personne qui, je peux le dire aujourd'hui, est devenu un Ami avec un grand A. Durant 8 années, Jean-Michel se sera investi sans compter, aura donné de son temps y compris les week-end et aura amassé un travail considérable pour une seule cause : le bien-être des habitantes et des habitants de Séglien.

Jean-Michel n'aimait pas se mettre en avant et ne cherchait jamais à faire parler de lui. Je ne peux cependant passer sous silence l'homme qu'il a été et le travail qu'il a accompli.

Il aura été de tous les conséquents dossiers que la commune a entrepris depuis 2014. Pour rappel, nous pouvons citer :

- l'aménagement complet de la rue principale traversant le bourg avec l'effacement des réseaux
- la création du commerce de proximité, **LA TAVARN Seglian**
- la réfection totale des bâtiments au terrain des sports
- les premières études concernant la rénovation de la mairie et son extension

Il faut bien se rendre compte des heures de réunions, de rencontres, de rendez-vous téléphoniques que ces dossiers ont engendré, sans parler de la présence physique sur les chantiers une fois les travaux engagés. C'est pour cela que je puis vous certifier que son investissement était total. J'ajouterai qu'en plus de ces dossiers, il travaillait quotidiennement pour la commune puisqu'en tant que 1er adjoint, il présidait, entre autre, la commission « travaux ».

Il s'est toujours employé à contenir une équité entre les habitants, à se rendre sur place dès que la demande en était faite et à maintenir un dialogue constructif avec l'ensemble du personnel communal. Ce personnel communal dont il avait la plus grande estime pour les tâches quotidiennes effectuées, pour qui il avait toujours un petit mot emprunt d'humour et à qui, je crois le savoir, il va énormément manquer.

C'est ainsi que sa collaboration était tout particulièrement appréciée aussi bien du personnel communal que des élus qui l'ont côtoyé depuis 2014.

S'engager dans la vie municipale requiert investissement, disponibilité, dialogue, écoute ou encore acceptation de la critique. Jean-Michel l'avait compris, il mettait toutes ces qualités en œuvre car son expérience était conséquente.

Élu conseiller municipal entre 1983 et 1989 et membre des commissions « Travaux », « Action sanitaire et sociale », « Animation sports et loisirs » et « Information », il avait donc de nouveau décidé de s'engager pour se consacrer à Séglien, à ses habitantes et à ses habitants en 2014. Nommé adjoint au maire, il aura donné entière satisfaction tout au long de ce mandat et demi. Je puis vous assurer qu'en tant que maire de Séglien, je suis fier que Jean-Michel ait fait partie de notre équipe.

Son engagement allait bien au delà de la commune puisque depuis 2014, il était membre de la commission « Action sociale – Petite enfance - Santé » à PONTIVY Communauté, commission présidée par son ami de longue date, Marc ROPERS.

Depuis 2020, il avait également été élu président du Service d'Aide à Domicile Intercommunal, le SADI, organisme qui lui tenait particulièrement à cœur tant il souhaitait le meilleur pour nos aîné.e.s. Combien de fois il m'a répété qu'avec Dominique GUÉGAN et Jean-Louis KERGARAVAT, les vice-président.e.s, il formait un trio d'élus compact travaillant en symbiose et il n'était pas avare non plus de reconnaissance pour le travail effectué par Laurence et Camille, le personnel administratif et de compliments et de remerciements pour les aides à domicile dont il louait sans cesse les compétences.





Il y a un peu plus d'une année, il m'avait humblement indiqué qu'il allait avoir à gérer un dossier plus personnel. Toujours avec les bons mots pour ne pas être alarmiste, il me tenait régulièrement informé. Il a assuré et assumé son rôle tant que ses forces le lui ont permis, presque sans se plaindre. Les derniers bureaux municipaux en sa présence auront été aussi une échappatoire pour lui, pour se changer les idées comme on dit. Son humour ne l'aura jamais quitté. La « *dream team* » comme il la nommait, lui aura permis de vivre certains instants d'insouciance qui auront servi d'évasion le temps d'une soirée.

Conscient de ce qui lui arrivait, il aura été loyal avec lui et honnête avec nous et avec Séglien. Pour les personnes présentes ce soir là, nous ne pourrons pas oublier ce conseil municipal où très sereinement, il a informé les élu.e.s de son état de santé.

Ces dernières semaines, alors que ses forces s'amenuisaient, il aura fait face avec une grande dignité et avec un courage tel que seules les personnes confrontées à ces pathologies peuvent mettre en oeuvre.

Jean-Michel nous a quittés dans la nuit du 17 au 18 septembre 2022 occasionnant de la tristesse, de l'amertume à chacune et chacun d'entre nous et une grande émotion qui restera indélébile.

En mon nom, au nom des élu.e.s ségliennaises et ségliennais, au nom du personnel communal, nous adressons à nouveau toute notre amitié et délivrons un message de sympathie à sa famille en général et à ses enfants en particulier.

Gurvan, Morvan et Elsa, sachez que nous sommes fiers de votre papa, que Séglien perd à n'en pas douter une figure locale qui aura marqué la vie communale et qu'à titre plus personnel, mon Ami s'en est allé, ami à qui je dois énormément et dont je reste redevable de l'expérience qui était la sienne et qu'il m'a transmise. Comme il le souhaitait, nous essaierons de continuer à oeuvrer pour notre belle commune tout comme votre merveilleux papa l'a fait sans compter.

Jean-Michel aura été un fidèle compagnon qui m'a fait grandir et sur qui j'ai pu compter, un éminent élu dévoué à toujours défendre le bien-vivre à Séglien et même si notre lien physique s'en est allé avec son départ, je m'accroche étroitement à l'idée qu'il a rejoint Babeth, sa chère et douce épouse elle aussi partie trop tôt.

Je terminerai en lui disant très simplement mais avec force, avec sincérité et avec la plus grande sympathie :

**MERCI** pour ce que tu as été et **MERCI** pour ce que tu as entrepris.

Laurent GANIVET

**Au revoir Jean-Michel.**

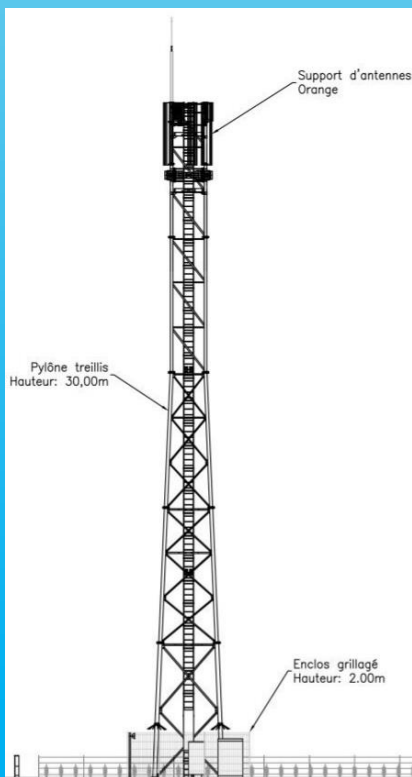


## Commune de SÉGLIEN - Implantation des antennes téléphoniques

### Information à l'ensemble des habitant.e.s

1- Dans le cadre de l'accord relatif à l'amélioration de la couverture mobile du territoire, passé entre l'État et les opérateurs et dans le cadre de l'objectif gouvernemental d'un bon débit fixe pour tous (supérieur à 8 mégas), la société ORANGE va procéder à l'amélioration de la couverture mobile des logements à faible débit fixe via un apport de couverture 4G.

L'arrêté ministériel du 27/10/2021 a attribué 2 sites mobiles pour la couverture du territoire de la commune de SÉGLIEN. Ce sont donc 2 antennes-relais Haut et Très Haut Débit Mobile (3G/4G) qui vont être implantées sur la commune de SÉGLIEN, **en dehors du bourg**, l'une à l'ouest du territoire et l'autre au sud.



2- D'autre part, la commune de SÉGLIEN a fait l'objet en 2021 d'une étude radio concluant à une couverture limitée de certains opérateurs de radiocommunication mobiles **dans le bourg**. Ainsi, la commune a été reconnue « zone prioritaire à couvrir » par ces opérateurs dans le cadre du dispositif national de couverture ciblée par arrêté ministériel du 1er février 2022. Les 4 opérateurs (Société ORANGE, BOUYGUES TÉLÉCOM, FREE MOBILE et SFR) seront présents sur cette antenne et c'est l'opérateur ORANGE qui a été désigné pour porter le projet aux noms des 4.

3- Pour les 2 antennes-relais à mettre en place par ORANGE en dehors du bourg de SÉGLIEN et pour le dispositif de couverture ciblée permettant une couverture mobile sur le bourg de SÉGLIEN, les différents lieux d'implantation dans les zones respectives dédiées ont été étudiés par l'opérateur ORANGE.

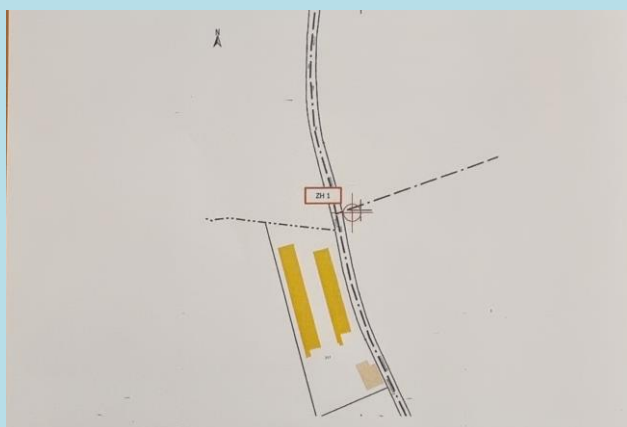
A ce stade du projet, l'opérateur et vos élu.e.s ont convenu que le déploiement des réseaux de téléphonie mobile relève de l'aménagement du territoire et que la présentation d'un dossier d'information, accessible à tout administré souhaitant en connaître les détails, est un gage de transparence.

S'il est à noter que pour le lieu d'implantation de l'antenne-relais au sud de la commune, les études sont toujours en cours par l'opérateur ORANGE, pour les 2 autres antennes (celle à planter à l'ouest du territoire et celle à desservir le bourg), les dossiers d'informations ont été déposés au secrétariat de la mairie.

Concernant l'implantation de l'antenne-relais située à l'ouest du territoire de la commune, l'étude porte sur un emplacement localisé juste après le village de Kerlan sur la gauche en direction de Bretier et de Kerhervé (*voir plan cadastral*).



Concernant l'implantation de l'antenne à desservir le bourg, l'étude porte sur un emplacement situé sur les hauts de Goézévant vu l'altitude naturelle et les points d'intérêt ciblés (*voir plan cadastral*).



Ces 2 dossiers d'information sont, dès à présent, consultables par vous toutes et vous tous, habitantes et habitants de SÉGLIEN aux heures d'ouverture de la mairie :

- **lundi et mardi :** **8h30 – 12h00 & 13h30 - 17h30**
- **mercredi et jeudi :** **8h30 – 12h00**
- **vendredi :** **8h30 – 12h00 & 13h30 - 17h00**



## RANDONNÉE JUNIORS

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, une randonnée contée junior sur le thème du Moyen-Age était organisée par la municipalité de Séglien. Ainsi, ce samedi 17 septembre Anne-Laure Bernard et Caroline Le Morzadec ont accompagné la douzaine d'enfants présents de la chapelle de Locmaria jusqu'à la fontaine aux chevaux. Les jeunes participants ont pu découvrir le patrimoine de notre commune et la période du Moyen-Age à travers les récits de la vie de 3 enfants de cette époque : Guillaume qui veut devenir chevalier, Aceline la fille d'un puissant seigneur et Thibert fils de paysans. Enigmes et tableaux scéniques relatant la vie des gens à cette période ont ponctué la randonnée avec au retour des jeux d'observation sur les détails architecturaux de la chapelle. Enfin, quelques questions/réponses vont mener les enfants à un coffre renfermant un kit pour fabriquer son propre blason. Pour terminer la journée, un goûter était offert par la municipalité.

Merci aux petites chevaleresses et aux petits chevaliers pour leur curiosité et leur enthousiasme pendant cette 1ère édition de la randonnée junior!!!



### Balade contée :

L'animation estivale organisée par Pontivy Communauté à Séglien a eu lieu le 4 août. Elle était destinée aux enfants à partir de 5 ans avec leurs parents. Elle s'est déroulée dans le joli bois de Coët An Fao avec l'aimable autorisation de son propriétaire.

15 personnes ont participé à cette balade contée par Jennifer Austrui, animatrice de "Dame Nature". Jennifer a conté l'histoire de Soren, un petit garçon qui entend pleurer l'arbre qui se trouve dans la cour de son école. Ce conte a été créé par l'animatrice.

Comme Soran veut aider son ami l'arbre, il part dans la forêt à la rencontre de personnages imaginaires qui vont l'aider à trouver la solution pour rendre son arbre heureux.

Grâce aux questions de Jennifer, les marcheurs ont redécouvert les parties de l'arbre et ont résolu l'énigme de la druidesse de la forêt. Sur le principe de la charade, le groupe a ensuite sillonné une petite partie de la forêt pour rencontrer le chêne, le hêtre, le houx, le douglas qui ont donné des indices aux randonneurs. Le mot qu'ils devaient trouver était "GUIRLANDE". Finalement, ils ont résolu l'énigme et chacun a réalisé une guirlande avec les éléments naturels trouvés dans la forêt (feuilles, glands, bois...) afin d'entourer les arbres solitaires comme l'arbre de la cour d'école de Soran.

Grâce aux jeux proposés par la conteuse, c'est en écoutant, en sentant et en observant la forêt, que les familles sont parties avec Soran à la découverte des différentes essences d'arbres dont Jennifer a expliqué les vertus et les particularités de manière ludique, participative et poétique.





## Opération renouvelée des bons d'achat pour nos aîné.e.s

Tout comme les deux années passées, vos élu.e.s ont unanimement décidé de ne pas organiser en cette fin d'année 2022 le traditionnel repas des aîné.e.s. En effet, même si la situation sanitaire semble stable (et l'on ne peut que s'en réjouir), les dernières données montrent une très légère remontée des chiffres dans la lutte contre le Covid-19. Considérant qu'il faille préserver la santé de toutes et de tous et ne souhaitant donc pas prendre le risque de vous exposer à ce virus toujours en circulation, l'équipe municipale a décidé de reconduire l'opération des bons d'achat en cette fin d'année 2022 même si l'on est bien conscient que rien ne remplace les moments de partage et de convivialité.

C'est ainsi que chacune des personnes de 70 ans et plus, résidant sur la commune et/ou inscrite sur les listes électorales, va se voir remettre 2 bons d'achat d'une valeur faciale de 10 € chacun.

Ces bons d'achat, distribués en même temps que le bulletin municipal, seront utilisables :

- soit à l'épicerie de **LA TAVARN Seglian**- 5, Place de l'église SÉGLIEN
- soit à l'abattoir de volailles et de lapins de Annie et Julien GUILLEMOT – 1, Keranna SÉGLIEN

**Vous pouvez utiliser ces bons dès leur distribution et au plus tard le dimanche 8 janvier 2023 inclus. L'appoint ne peut en aucun cas être réalisé sur la valeur du bon d'achat c'est-à-dire qu'aucune monnaie ne peut être rendue.**

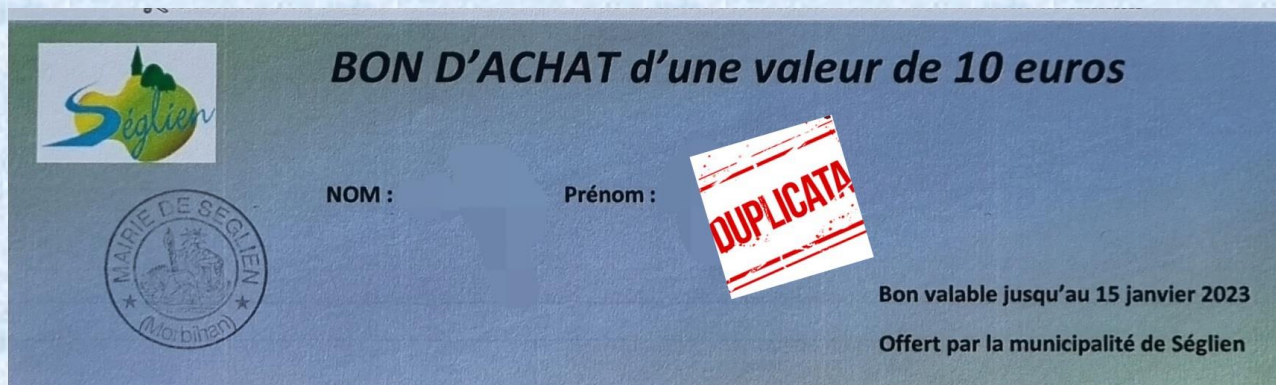
Même s'ils ne remplaceront pas le traditionnel repas servi qui contribue à la préservation du lien social pour une commune comme SÉGLIEN, nous espérons une nouvelle fois que vous profiterez au maximum de ces bons d'achat, **ceci marquant aussi votre souhait de valoriser les deux commerces cités ci-dessus.**

Pour être complets, nous vous annonçons d'ores et déjà qu'en 2023, le repas des aîné.e.s changera de « période » et vous pouvez dès à présent réserver la date du dimanche 11 juin en la cochant sur votre agenda. Vous serez bien entendu informé.e.s en temps utile de cet événement par l'envoi à votre domicile d'une invitation.

Enfin, et comme pour les années passées, nos habitant.e.s qui se trouvent actuellement en structure se verront offrir un colis d'une valeur de 20 € et dont la distribution sera assurée par les membres du conseil municipal.

**Avec un peu d'avance, très belles fêtes de fin d'année à toutes et à tous**

**Vos élu.e.s**



**BON D'ACHAT d'une valeur de 10 euros**

NOM :                      Prénom :

**DUPLICATA**

Bon valable jusqu'au 15 janvier 2023  
Offert par la municipalité de Séglie

## Collecte des déchets – Déploiement des colonnes enterrées et aériennes dans les centres urbains

PONTIVY Communauté exerce la compétence « Élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés » sur son territoire depuis le 1er janvier 2005. Depuis la mise en place en 2011 de la collecte des emballages sur des points de regroupement, une augmentation continue des tonnages est enregistrée chaque année et entraîne aujourd'hui des débordements récurrents.

Face à ces débordements et tout en veillant à la maîtrise budgétaire de cette compétence, PONTIVY Communauté a élaboré un plan d'action en deux phases :

1- à court terme, une augmentation de la fréquence de la collecte des emballages (bacs jaunes) par un passage hebdomadaire (au lieu de toutes les 2 semaines auparavant). Cette phase est déjà opérationnelle.

2- à moyen terme, le déploiement de la collecte par colonnes sur les zones urbaines des communes du territoire

En d'autres termes, dans le bourg de SÉGLIEN, cela signifie qu'à terme, les bacs « ordures ménagères » à couvercle marron et les bacs « emballage ménager » à couvercle jaune vont être retirés. A la place, c'est un (nouveau) point de collecte collectif comprenant 4 colonnes enterrées (déchets non recyclables, emballages, papiers et verres) qui va être posé (*voir la photo d'illustration*). Nouveau point de collecte car si l'ensemble des bacs présents dans le bourg va être retiré, les 2 points de collecte déjà existants au cimetière et sur le site de la salle Jean FICHET vont être conservés et même « relookés » car des colonnes aériennes neuves remplaceront celles existantes.

En partenariat avec les services de PONTIVY Communauté, vos élu.e.s ont commencé à étudier l'endroit le plus adéquat et le plus centralisé dans le bourg qui pourrait accueillir ce nouveau point de collecte. Après la ville de PONTIVY, ce sont les communes de GUERN, MALGUÉNAC et LE SOURN qui vont être équipées de ce dispositif courant premier semestre 2023. On peut penser que SÉGLIEN et SILFIAC en soient pourvues d'ici fin 2023.

Pour être complet, ce dispositif ne concerne que les bacs du bourg de la commune puisque les bacs existants dans les villages seront conservés et que l'acquisition et les travaux de pose de ces colonnes enterrées sont pris en charge par PONTIVY Communauté sans participation financière de la commune.



Colonnes aériennes



Colonnes semi-enterrées



Colonnes enterrées



### Limitation de vitesse et sécurité routière

Le secrétariat de la mairie reçoit très (trop) régulièrement des appels téléphoniques émanant de personnes se plaignant à juste titre de la vitesse excessive de certains conducteurs. Cela concerne l'agglomération de SÉGLIEN mais également les routes communales et en particulier le vélo-route reliant Saint-Zénon au Pavé en passant par Kergohan, Ker Allain et Trescoët.

Vos élu.e.s ont souhaité dans un premier temps réaliser de la prévention en posant par exemple un radar pédagogique à la sortie du bourg en direction de Guémené sur Scorff. Si dans 70% des cas, la vitesse flashée est égale ou en deçà de 55 km/h (alors que c'est limité à 50 km/h), il est à constater que pour les 30% restant, la vitesse relevée est supérieure atteignant même des records de 98 et 113 km/h !!! pour les plus élevés. Puisque la prévention ne suffit apparemment pas, d'autres modalités de réduction de la vitesse vont être mises en place : une réflexion va être menée avec les services du département du Morbihan pour réduire la voirie en entrée d'agglomération, la pose de radars fixes est à l'étude ainsi que des contrôles de vitesse inopinés effectués par la gendarmerie nationale.

Il est demandé à chacune et à chacun de respecter les vitesses autorisées sur l'ensemble du territoire de la commune, ceci étant un gage de sécurité pour vous mais aussi et surtout pour les personnes se déplaçant à vélo ainsi que pour celles effectuant de la marche.



### Programme d'élagage

Un programme d'élagage va être opéré sur la commune au cours de cet hiver. L'objectif consiste à prévenir la chute d'arbres ou de branches sur les véhicules et les personnes empruntant les voies de communication. Cela permet également une meilleure visibilité, une sécurisation du réseau routier et d'éviter le dysfonctionnement des infrastructures comme les lignes aériennes téléphoniques et électriques ainsi que la dégradation des routes.

Un repérage des endroits à élaguer va être réalisé et chaque propriétaire concerné sera avisé par un courrier de la mairie afin de procéder aux travaux. Il leur sera donné la possibilité de réaliser eux-même l'élagage dans un délai déterminé. Pour ceux qui ne le peuvent pas, la mairie chargera une entreprise de réaliser les travaux avec facturation aux propriétaires.





## Modification du PLUi – dernier rappel

Comme déjà indiqué dans le dernier bulletin municipal « Séglien au fil des mois – Mars, Avril, Mai, Juin 2022 », une modification du PLUi est envisagée par PONTIVY Communauté. Les éléments pouvant être intégrés à la modification du PLUi portent entre autres sur **les changements de destination** c'est-à-dire la possibilité de donner à un bâtiment ayant une valeur patrimoniale (bâtiment en pierres) une utilisation différente de celle qu'il a actuellement ou qu'il a pu avoir : par exemple, une grange, un ancien bâtiment accueillant des animaux ou un garage que vous souhaitez rénover rapidement ou à plus longues échéances **pour devenir un local d'habitation**. Pour cela, la ou le propriétaire du bien doit en faire la demande auprès de la mairie qui transmettra au service « Urbanisme » de PONTIVY Communauté l'ajout de ces éléments de patrimoine. A défaut, ces bâtiments existants, s'ils ne sont pas « pastillés » dans le PLUi, ne pourront pas être rénovés. Certains propriétaires se sont déjà manifestés à ce titre. Pour les autres personnes intéressées, contactez **SANS DÉLAI** le secrétariat de la mairie.



## Sobriété énergétique

Le plan de sobriété énergétique présenté par le gouvernement recommande plusieurs mesures dont une concernant directement les collectivités territoriales : réduire ou éteindre complètement l'éclairage public la nuit. Cela permet de réaliser des économies d'électricité appréciables vu la conjoncture actuelle car l'éclairage public représente un poste important dans le budget de la commune et la flambée des prix n'arrange rien. Dans ce cadre, concernant l'éclairage public existant dans le bourg, aux carrefours de Groës-Coët et de Lann Blomen, la décision a été prise d'appliquer les mesures suivantes :

- allumage le matin à partir de 7h (comme précédemment) car le ramassage scolaire des élèves se rendant aux collèges et aux lycées de PONTIVY a lieu à 7h06
- extinction de l'éclairage public le soir à 21h (contre 22h auparavant).

Pour être complet, l'allumage et l'extinction de l'éclairage des vitraux de l'église Notre Dame de Lorette s'effectueront dorénavant aux mêmes horaires.





Cette année ce sont 52 élèves qui ont fait leur rentrée à l'école Arc-en-Ciel de Séglien.

Encadrés par Émile GUERCHAI, directeur et instituteur de cycle 3 (CM1/CM2), Sophie ROUDIER, institutrice de cycle 2 (CP/CE1/CE2) et Catherine LABBÉ, institutrice de cycle 1 (MATERNELLES).

Pour ce qui est de l'accueil péri-scolaire, les enfants sont encadrés par Isabelle LE PALLEMEC pour la cantine et la garderie.

Valérie TALHOUE est l'atsem des maternelles et gère la cantine également. Quant à Sylvie DARCEL, elle les remplace en cas de nécessité.

Une animation était prévue en forêt avec les cycles 3. Suite au mauvais temps annoncé ce jour là, l'animatrice de Pontivy communauté a décidé de changer d'activité.

Ce fut une bonne surprise pour les élèves car ils ont eu l'occasion de faire de la peinture réalisée par eux-même à partir de légumes frais, fleurs, thé.....

Chacun à son poste, ils ont pu couper et râper du chou rouge, couper et broyer des épinards, éplucher des oignons pour faire infuser la peau, ramasser et faire infuser des fleurs et du thé....

Grâce à toutes ces manipulations et d'un mélange avec du bicarbonate alimentaire ou du vinaigre blanc, les élèves ont pu obtenir plusieurs couleurs de peinture avec lesquelles ils ont peint ensuite.

Ce fut une expérience très enrichissante.







## Travaux à l'école Arc en Ciel de SÉGLIEN

Comme programmés et budgétisés pour 2022 en section « Investissement », des travaux ont été réalisés à l'école Arc-en-Ciel de SÉGLIEN durant la fermeture estivale de l'école :

- l'ensemble du hall d'accueil et le couloir menant à la salle du personnel enseignant ont été repeints
- réfection totale des chéneaux en zinc

D'autres travaux ont été réalisés en régie c'est-à-dire par la commune directement :

- la structure de jeux présente dans la cour principale a été rénovée et reconsolidée pour la plus grande sécurité des enfants
- la barrière entre la garderie et la salle multifonctions et celle située dans la cour secondaire donnant sur le jardin ont été déposées, nettoyées et repeintes
- un local avec du bois recyclé a été construit sous le préau existant de la cour secondaire pour abriter les patinettes et les trottinettes des élèves qui jusque présent étaient stockées dans le hall d'accueil

**Merci appuyé à Michel et Sylvie et à Gérard pour la réalisation de l'ensemble de ces travaux**





## VIE ASSOCIATIVE

Les lecteurs inscrits à la "médiathèque Anne-Marie Saint Jalm" étaient au nombre de 25 en avril 2022. Actuellement, nous comptons 38 adhérents auxquels s'ajoutent les enfants de l'école Arc-en-Ciel qui se rendent régulièrement à la médiathèque pour emprunter des livres avec leur classe. La municipalité, les 9 bénévoles et les lecteurs sont ravis puisque l'on constate une hausse significative de la fréquentation !

En début d'année, Les bénévoles de la médiathèque communale avaient fait du tri dans les livres et avaient retiré un stock d'ouvrages qui ont été proposés à l'échange avec les visiteurs, sur le principe "un livre contre un livre", le samedi 6 août dernier. Cette première opération "troc de livres" a permis de réaliser des échanges de livres entre le fonds propre de la médiathèque et 14 lecteurs venus à ce rendez-vous qui était ouvert à tous. Romans, documentaires, bandes dessinées, livres de littérature de jeunesse : 87 livres ont ainsi été échangés. Ce moment de rencontre et de troc d'ouvrages entre la médiathèque et les lecteurs a été très riche et cela a même été l'occasion d'accueillir 2 nouveaux adhérents et une nouvelle bénévole !

L'équipe de la médiathèque Anne-Marie Saint Jalm travaille actuellement à la préparation d'une animation "bricolage de Noël" destinée aux enfants, prévue l'après-midi du samedi 17 décembre. Les bénévoles vous accueillent à la médiathèque de Séglien tous les samedis de 10 heures à 12 heures. L'adhésion pour une famille est de 5 euros pour une année. N'hésitez pas à nous rendre visite !



Le samedi 24 septembre 2022, une quinzaine de personnes s'est retrouvée à la chapelle Saint-Jean. Elles ont effectué divers travaux d'entretien : huile de lin sur toutes les portes recto-verso, deux vitraux nettoyés par l'extérieur pour un rendu magnifique qui permet de voir à présent tous les détails des dessins, travaux de nettoyage à l'intérieur et à l'extérieur. Les morceaux de lambris qui tombaient de la voûte ont été remis par la municipalité de Séglien, les bénévoles du comité en sont très reconnaissants.

Concernant le Pardon de Saint-Jean prévu le dimanche 2 juillet 2023, le comité est très enthousiaste à l'idée d'organiser la journée comme "avant le Covid" à savoir, messe le matin et procession, repas jambon à l'os et frites, chorale dans la chapelle, panier garni, jeux de boules, crêpes le soir. Le bureau du comité de Saint-Jean présidé par Yoann Pariset, est ravi puisqu'il a accueilli de nouvelles familles parmi les bénévoles.

On se retrouve le samedi 15 avril 2023, pour de nouveaux petits travaux d'entretien, et réunion à la chapelle pour la préparation du Pardon.





## FÊTES LOCALES



Le week-end des fêtes locales de Séglien s'est très bien déroulé. Presque cent joueuses et joueurs de boules bretonnes étaient présents entre le samedi et le dimanche.

Le dimanche midi, 230 repas ont été servis : la cuisse de poulet locale accompagnée de frites a connu un réel succès.

Le comité des fêtes remercie les personnes présentes ces jours-là.

Aussi nous vous informons que le cyclo cross aura lieu en début d'année 2023 et, comme à chaque fois, les bénévoles seront les bienvenus pour nous aider à nettoyer le circuit et à encadrer les courses le jour du cyclo cross.



## LA DIANE SÉGLIENNAISE

Ami.e.s automobilistes,

Quand vous voyez des panneaux (photo-ci-dessous) sur le bord des routes, cela vous signale qu'une partie de chasse est en cours dans la zone indiquée. Cela ne veut pas dire qu'il faille accélérer et traverser le plus vite possible mais bien au contraire, il vaut mieux ralentir et adopter une vitesse raisonnable. De plus, vous ne verrez certainement ni les animaux ni les chiens mais juste des chasseurs en tenue orange sans fusil présents pour sécuriser la zone.

Merci de votre attention.



Le président Patrick PIQUET





Pourquoi faire un compte rendu, car c'est toujours « la même chose » ? Peut-être parce que, dans un monde qui bouge et change sans cesse, nos Pardons nous donnent des repères pendant l'année, une continuité.

Nous ne sommes pas les premiers à constater que tout change, c'est ainsi dans toute vie, dans chaque génération, dans chaque siècle. Ce qui compte, c'est comment nous vivons ce temps ensemble.

Ainsi, nos Pardons de l'été ont encore réuni beaucoup de pèlerins venus se recueillir et retrouver, pour certains, des personnes perdues de vue depuis longtemps. Nous remercions le Père Claude et le Père Pothier qui ont présidé nos cérémonies. Tous ces Pardons ne pourraient avoir lieu sans la présence de bénévoles qui s'impliquent à fond. Grâce à tous, nos chapelles traversent les siècles. Malheureusement, cette année encore, par précautions vis à vis du covid, les repas n'ont pas pu avoir lieu. Pour Notre Dame De Lorette, nous avons servi des repas à emporter qui ont connu un vif succès. Les comités de chaque chapelle ont offert le verre de l'amitié, moment de convivialité.

Merci à tous les participants. Nous vous disons à l'année prochaine.

Durant toute l'année les messes ont lieu les 2ème, 3ème et 4ème dimanche à 9h30 ; le 3ème étant la messe pour les défunts.

L'équipe Paroissiale.

D'autre part nous prévoyons un goûter avec les bénévoles début février et notre repas de crêpes au profit du C.C.F.D le samedi 4 mars 2023.



### AMICALE LAÏQUE

Après l'assemblée générale qui s'est déroulée le 11 octobre 2022, un renouvellement du bureau a eu lieu.

Pour les actions jusqu'en mars, nous avons prévu :

une choucroute à emporter le 19 novembre sur réservations

une vente de chocolat pour le mois de décembre

un repas à la salle Jean Fichet le 11 Février



Le vendredi 28 octobre 2022, 45 enfants se sont réunis pour fêter Halloween et animer joyeusement le bourg. Ils ont d'abord dégusté un goûter offert par la municipalité et ils avaient la possibilité de se faire maquiller par les bénévoles de l'Amicale laïque.

Ensuite, les équipes de petits et de grands enfants, encadrées par les parents, ont sillonné les rues du bourg afin de montrer leurs jolis déguisements en frappant aux portes.

Les habitants ayant joué le jeu, le butin ramassé fut assez conséquent.

Les bonbons ont ensuite été partagés entre tous.

Au retour de la chasse, les enfants ont pu écouter des chansons et histoires d'Halloween.





## Le Groupement de Jeunes du Pays Pourleth est né!



Après plusieurs réunions estivales entre les clubs de Séglien, Guémené, Priziac et APP, les responsables ont concrétisé le projet d'un Groupement de jeunes à l'échelle du territoire Pourleth.

Ce Groupement a pour objectif d'associer les clubs dans l'apprentissage du football pour nos jeunes de 5 à 17 ans, chaque club « séniors » gardant son indépendance.

Un nouveau bureau a été créé avec pour co-présidents Jacques GUILLEMOT (Séglien) et Philippe LE POULICHET (Priziac).

Nos jeunes revêtiront bientôt, grâce à nos généreux sponsors, leurs nouvelles couleurs Orange et Noir.

Le nouveau logo créé pour l'occasion affiche un message clair : faire de nos jeunes l'avenir de nos clubs!!!

En qualité de présidents, nous ne manquons pas de remercier l'E.S Séglien pour son très grand investissement lors des rencontres à domicile et la municipalité pour la mise à disposition d'un complexe magnifique.

Longue vie au Groupement, longue vie à nos clubs!!!



Le samedi 5 novembre, s'est tenue à la cantine scolaire une journée de découverte des jeux de rôles et jeux de figurines. Une dizaine de personnes a répondu présente sur la journée. Les plus courageux ont pu s'initier le matin au combat spatial avec le jeu de figurines X-WING.

Dans l'après-midi, nous avons pu faire deux groupes de 5 joueurs pour une découverte du jeu de rôle dans l'univers de Donjons&Dragons. Bravo aux aventuriers qui ont relevé les défis de la crypte!

Merci à tous les participants pour leur venue!

Si vous souhaitez découvrir cette activité ou même simplement (re)venir jouer avec nous, une prochaine journée de jeux sera bientôt proposée.

« Marguerite et Julien »



## PLIJADUR BA'R VRO POURLET

Deux événements majeurs pour l'association en cette fin d'année  
D'une part l'exposition de photographies anciennes à la salle du conseil de la mairie de Silfiac. Depuis plusieurs années maintenant nous effectuons un gros travail de collectage de documents anciens comme les photos de mariage, d'école, etc.. , de costumes, coiffes et tabliers traditionnels du pays Pourlet. Après un don d'un particulier de la commune de Silfiac, nous avons décidé d'organiser une exposition regroupant entre autres les clichés et les costumes de cette personne. De nombreux visiteurs ont afflué toute la semaine d'ouverture.

« Nous avons vu les habitants des différentes communes du pays Pourlet, la plupart du temps en famille, réunissant plusieurs générations mais aussi tous ceux qui ont gardé des liens et des souvenirs qui les relient au pays. » De nouveaux documents ont été collectés et feront l'objet d'une nouvelle exposition probablement en 2023 mais cela demande beaucoup de travail donc....







Le deuxième événement aura lieu le Dimanche 27 Novembre à 15h à la médiathèque de Séglien, une conférence animée par Jean-Paul Eludut et Nicole Coustet-Laroque.

Le pays pourlet regorge de témoignages archéologiques discrets et parfois méconnus. Ce patrimoine qui égrène nos bourgs et nos campagnes mérite pourtant amplement d'être révélé pour ce qu'il est : une trace de vie ancestrale bien souvent masquée car récupérée par les époques postérieures et se cachant de ce fait parmi d'autres témoins plus installés dans le paysage : ainsi les colonnes implantées sur le site de la chapelle de Locmeltro dont l'une a été transformée en bénitier ou encore la stèle de Tortu en Priziac, désormais couchée et christianisée sans oublier les nombreuses stèles basses présentes au bord des routes ou dans les villages, autrefois souvent ensevelies et que seul un œil averti peut relever .

C'est ici deux paires d'yeux de fins observateurs, ceux de Jean-Paul Eludut et de Nicole Coustet-Larroque, qui ont œuvré pour faire connaître ce patrimoine énigmatique, disséminé sur notre territoire, au cœur d'un village ou d'un enclos paroissial ou au bout d'un chemin de terre que l'on hésiterait à emprunter en d'autres circonstances.

Ces observations et recherches entamées depuis plusieurs années ont donné naissance à un livre écrit à quatre mains « **Sur la route des stèles et autres curiosités archéologiques en Pays Pourlet** ». Ce livre servira de base à la conférence proposée dimanche 27 novembre à 15h, à la médiathèque de Séglien L'entrée est gratuite.

Fabienne Le Baron





118 randonneurs ont découvert Séglien à travers ses villages lors de la rando pourlet du samedi 20 août, organisée par l'association d'animation du pays Pourlet et la mairie. Guidé par Stéphanie Guillemot et Caroline Le Morzadec, le groupe est parti de la place de l'église afin de rejoindre le village de Treuzar. Les guides ont donné des renseignements sur le patrimoine bâti rencontré tout au long de la balade : les maisons, les puits, les fours à pain, les lavoirs, les croix, un riche patrimoine entretenu et restauré par les habitants, par des associations, par des bénévoles, par la municipalité.

Le travail des guides s'appuyait sur l'inventaire du patrimoine bâti réalisé par Marion Christien dans le cadre de Pontivy Pays d'Art et d'Histoire. Les anecdotes, quant à elles, ont été recueillies auprès des habitants des villages. Brigitte Pommé est allée à la rencontre des habitants pour récolter des documents, des photographies et des récits d'une grande richesse ! Elle a également effectué de nombreuses recherches sur le patrimoine local et réalisé des résumés correspondants à tous les villages traversés lors de la randonnée.

A la sortie de Treuzar Bras, le groupe s'est dirigé vers Pont-Samuel et a fait une pause avec une collation offerte par l'Association d'animation du pays Pourlet, avant de gagner le village de Mangouarec en Séglien où les habitants avaient mis en place une exposition sur l'histoire de leur village. D'ailleurs, c'est près de la fontaine du village, devant sa maison, que Marie-Thérèse Le Rouzic a présenté aux randonneurs l'évolution démographique du village et l'évolution des métiers exercés par ses habitants. Son époux, Daniel Le Rouzic, a ensuite guidé le groupe vers Locmaria, en montrant au passage l'emplacement d'un étang où on mettait à tremper le chanvre qui ensuite était filé par les filandières de Mangouarec.







Arrivés à Locmaria, les marcheurs ont encore découvert un riche patrimoine bâti : fours à pain, granges, escaliers de granit, puits, portes ornées d'accolades. Mais, ce qu'on retient, c'est surtout l'accueil chaleureux des habitants qui ont, pour l'occasion, ouvert leurs propriétés et laissé les randonneurs admirer de plus près les détails architecturaux. La chapelle de Locmaria et sa jolie fontaine ont été présentées par Anne-Laure Bernard puis le groupe a emprunté les sentiers du bois de Coët an Fao pour rejoindre la salle Jean-Fichet où les attendait la collation offerte par la municipalité. Fars bretons, crêpes, cidre et jus de fruits ont récompensé les efforts des marcheurs : 9,5 kms ont été parcourus. Le maire Laurent Ganivet ainsi que Patrick Pommé l'adjoint chargé du Patrimoine, et le président de l'association d'animation du pays Pourlet, François Bouchilloux, ont remercié les marcheurs et les encadrants. Les organisateurs remercient également tous les encadrants de la rando dont Josiane Le Mestre de Séglien, mais aussi les bénévoles qui ont oeuvré au chantier de débroussaillage avant la rando : Jo Cado, Patrick Pommé, Audrey Vaillier, Alain Le Fur, Gérard Talhouët, Gaël Bihouës, Éric Tetrel et Laurent Ganivet.



### SARL L'ardoise D'or

Un nouvel artisan, M. Jonathan JACQUET domicilié à PENBOS en SÉGLIEN, s'est installé en 2022 sur la commune. Vous pouvez le contacter au 07.78.88.24.05 pour tous travaux de couverture, ramonage, plomberie en neuf ou rénovation...

Et merci à lui de soutenir l'E.S. Séglien et le Groupement de football des jeunes en tant que sponsor.

N'hésitez pas si vous avez besoin, vous obtiendrez une réponse sous 24h pour un rendez-vous et un devis sous 7 jours maximum.



## AGENDA

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ :  
**LE SAMEDI 7 JANVIER 2023 A 11H A LA SALLE JEAN FICHET**

REPAS MOULES/FRITES DE L'AMICALE LAÏQUE :  
**LE SAMEDI 11 FÉVRIER 2023 A LA SALLE JEAN FICHET**

REPAS CRÊPES DE LA PAROISSE :  
**LE SAMEDI 4 MARS 2023 A L'ÉCOLE SAINT JOSEPH**

REPAS JARRET/FRITES DE LA DIANE SÉGLIANNAISE :  
**LE SAMEDI 11 MARS 2023 A LA SALLE JEAN FICHET**

CYCLO CROSS DU COMITÉ DES FÊTES : **CE SERA EN DÉBUT D'ANNÉE**

Bretagne Sud

# INFO' SUP 2023



Le salon de l'Enseignement supérieur du Morbihan

JAN.	FEB.	MAR.
26 9h-12h	27 9h-12h	28 9h-12h
13h-17h	13h-20h	13h-15h

Parc des Expositions  
**LANESTER** | **JANVIER**

infosupbretagnesud.fr



GRATUIT

26 NOV 2022

FORUM

# TERR'ENDRO

Notre communauté écologique de demain

ANIMATIONS POUR TOUTE LA FAMILLE  
• jeu de piste • conférences • ateliers • expositions • concert...  
• Remise des prix du trophée ENDRO'SPHERE

Halle Safire  
**PONTIVY**

Programme détaillé : 02 97 25 01 70 - www.pontivy-communaute.bzh



Collecte solidaire

Offrez un 2<sup>ème</sup> Noël à vos jouets

Jusqu'au 15 novembre

Où déposer vos jouets propres et en bon état ?

Espaces réemploi des déchèteries de Kerponner et Crédin

Écoles partenaires de l'opération (informations en mairie)

Profitez de l'occasion pour faire plaisir !

Vente au Salon Terr'Endro aux Halles Safire de Pontivy le 26 novembre  
Vente à thème Noël à la salle de vente Emmaüs Les Quais le 18 novembre  
La Salle de vente Emmaüs Les Quais 27 Quai d'Iroco à Pontivy  
Les deux Boutiques Rohan-Solidart, 2 rue du Cuir Vert et 5 rue de la Belle Étoile à Rohan

Plus d'informations :  
www.pontivy-communaute.bzh







« Parce qu'aujourd'hui, nous partageons toujours plus via les réseaux sociaux et les sites collaboratifs, il existe un espace bien plus fort pour le partage : celui de donner son sang et de partager son pouvoir »  
Tel est le message fort et emblématique que lance l'Établissement Français du sang.

Donner son sang permet de vivre une véritable expérience de partage, un moment unique et citoyen, plein de sens.

Pour donner son sang, il faut être âgé de 18 à 70 ans et peser au moins 50 kg, Un homme peut donner 6 fois par an et une femme 4 fois . Il faut accueillir 10000 donneurs par jour dont 600 en Bretagne pour permettre de soigner 1 million de patients par an .

**Pourquoi donner son sang ?**

Pour soigner des patients qui manquent de sang ou de certains de ses composants : traitement des cancers , interventions chirurgicales et pour fabriquer des médicaments dérivés du plasma pour soigner des maladies chroniques telles que l'hémophilie , les déficits immunitaires , les neuropathies...

Depuis 2018 , le nombre de candidats au don de sang ne cesse de diminuer sur le canton de Guémené-sur-Scorff . De 303 candidats en 2018 nous sommes passés à 248 candidats en 2021 et c'est un chiffre que nous n'atteindrons pas en 2022 ( nous sommes actuellement à 168 candidatures et il nous reste qu'une collecte le 16 décembre prochain )

L'âge moyen des donneurs sur le canton est de 45,6 ans et l'indice de générosité qui représente le nombre de personnes ayant réalisé au moins un don sur l'année civile rapporté à la population en âge de donner est compris entre 4,6% et 1,6% sur les communes du canton . En Bretagne , l'indice de générosité est de 4,6% et celui du Morbihan est de 4,9% .

**En 2023 Mobilisons nous !**

Les collectes de dons de sang auront lieu les :

**Vendredi 17 février**  
**Vendredi 28 avril**  
**Vendredi 29 septembre**  
**Vendredi 8 décembre**

à la salle polyvalente de Guémené sur Scorff



*RDV obligatoire sur le site  
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr*

# SÉGLIEN

**Conférence:**  
*«Vestiges archéologiques  
en Pays Pourlet élargi»*

Nicole Coustet-Larroque et Jean-Paul Eludut



## Dimanche 27 Novembre



**Médiathèque  
à 15h**

**Entrée libre**

A l'issue de la conférence vente du livre 7 €  
et dédicace par les deux auteurs

Org: Association Plijadur ba'r Vro Pourlet



# BIENTÔT 16 ANS !

## PENSEZ AU RECENSEMENT

### C'EST OBLIGATOIRE

**Qui ?** → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

**Où ?** → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet ([www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)).

**Pourquoi ?** → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



EN SAVOIR PLUS

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

**JDC**  
**OBJECTIF CITOYEN**  
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

